



Stellantis et Orano signent un accord pour le recyclage des batteries des véhicules électriques

- Projet de partenariat avec Orano en vue de soutenir la gestion durable des matériaux des véhicules électriques équipés de batteries de Stellantis et plan stratégique *Dare Forward 2030* visant à devenir une entreprise [zéro émission nette](#) d'ici 2038
- La récupération de cobalt, de nickel et de lithium soutient l'approche d'une économie circulaire de Stellantis et contribuera à respecter la directive 2031 relative aux batteries de l'Union Européenne imposant l'utilisation de matériaux recyclés dans les batteries neuves
- Ce partenariat fait partie de la première vague d'engagements du secteur à soutenir une approche d'économie circulaire globale en termes de fabrication et de consommation

AMSTERDAM, le 24 octobre 2023 – Stellantis N.V. et Orano ont annoncé aujourd'hui la signature d'un protocole d'accord en vue de créer une coentreprise spécialisée dans le recyclage des batteries et des rebuts des véhicules électriques en fin de vie en provenance des giga-usines de la zone Europe et Amérique du Nord élargie. Cette initiative renforce la position de Stellantis sur la chaîne de valeur des batteries des véhicules électriques par l'obtention d'un accès supplémentaire au cobalt, au nickel et au lithium nécessaires à l'électrification et à la transition énergétique.

« Les objectifs de développement durable des Nations Unies ont confirmé le besoin de trouver des solutions comme celle que nous partageons avec Orano en vue de répondre au défi de la réduction des ressources naturelles et du développement durable », a déclaré Alison Jones, SVP Stellantis, BU Économie circulaire. « Guidé par notre plan stratégique *Dare Forward 2030*, Stellantis a pour ambition de modifier son modèle de production et de consommation en respectant son engagement d'économie circulaire. »

La coentreprise s'appuie sur la technologie bas-carbone innovante d'Orano, en rupture avec les procédés existants, qui permet la récupération de l'ensemble des matériaux issus des batteries lithium-ion et la fabrication de nouveaux matériaux pour cathode. La coentreprise produira des matériaux également connus sous le nom de « masse noire » ou « masse active ». Ces matériaux pourront être raffinés dans la future usine hydro-métallurgique d'Orano de Dunkerque, en vue de leur réutilisation dans les batteries, fermant ainsi la boucle d'une économie circulaire.

Grâce à l'approche innovante d'Orano en matière de pré-traitement et sa technologie hydro-métallurgique de pointe, les taux de récupération des métaux peuvent atteindre des niveaux exceptionnels de plus de 90 %. Cela permet aux équipementiers (OEM - *Original Equipment Manufacturer*) de respecter les niveaux de taux de recyclage des batteries des véhicules électriques fixés par la Commission Européenne et d'assurer

la pérennité du modèle économique. Dans un contexte de demande accrue de métaux stratégiques et de forte dépendance de l'Europe à ces métaux, Orano se positionne comme un acteur clé sur la chaîne de valeur intégrée, du recyclage des batteries à la production de matériaux de cathodes.

« Nous sommes ravis de ce partenariat avec un acteur majeur tel que Stellantis pour travailler ensemble dans le recyclage des batteries électriques usées », s'est félicité Guillaume Dureau, directeur de l'Innovation, R&D et Nucléaire médical, Aimants et Batteries d'Orano. « Nous sommes fiers d'apporter notre expertise et notre savoir-faire avec notre procédé innovant et disruptif qui permet une véritable boucle fermée. Orano réaffirme son engagement à développer une économie bas-carbone avec le recyclage de matériaux stratégiques au nom de la transition énergétique et de l'économie circulaire. »

Dans le cadre du plan stratégique *Dare Forward 2030* de Stellantis, sa BU Économie circulaire cherche à décupler les revenus du recyclage et d'atteindre plus de 2 milliards d'euros de revenus totaux liés à l'économie circulaire d'ici 2030. Stellantis est en passe de devenir une entreprise zéro émission nette d'ici 2038, tous périmètres compris, avec un pourcentage de compensation des émissions restantes à un chiffre.

La nouvelle entité commerciale de recyclage fournira également aux partenaires de Stellantis, à son réseau après-ventes et à d'autres OEM une solution pour gérer les batteries en fin de vie et les rebuts des giga-usines. La production pourra commencer dans la première moitié de 2026, avec la réutilisation des ressources et des installations existantes de Stellantis. Des investissements consacrés à la formation des salariés de Stellantis et d'Orano ouvriront des perspectives durables pour les collaborateurs dans leurs nouvelles affectations.

La coentreprise est soumise à un accord sur la documentation définitive.

#

À propos d'Orano

Opérateur international reconnu dans le domaine des matières nucléaires, Orano apporte des solutions aux défis actuels et futurs, dans l'énergie et la santé. Son expertise ainsi que sa maîtrise des technologies de pointe permettent à Orano de proposer à ses clients des produits et services à forte valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle du combustible. Grâce à leurs compétences, leur exigence en matière de sûreté et de sécurité et leur recherche constante d'innovation, l'ensemble des 17 000 collaborateurs du groupe s'engage pour développer des savoir-faire de transformation et de maîtrise des matières nucléaires, pour le climat, pour la santé et pour un monde économe en ressources, aujourd'hui et demain. Orano, donnons toute sa valeur au nucléaire.

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité

internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande Tech Company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Orano :

Samira Taguine, Service de presse +33 (0) 1 34 96 12 15 – press@orano.group

Marc Quesnoy, Relations investisseurs – investors@orano.group

Stellantis :

Fernão SILVEIRA +31 6 43 25 43 41 – fernao.silveira@stellantis.com

Nathalie ROUSSEL +33 6 87 77 41 82 – nathalie.rousseau@stellantis.com

communications@stellantis.com

www.stellantis.com

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE STELLANTIS

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l'entreprise sur le formulaire 20-F pour l'année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s'y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d'autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.